

Gestionnaire administratif(ve) d'établissement

EMEM de Montréal



Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine. Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 18 000 employés, dont 8 000 enseignants, mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 114 000 élèves, jeunes et adultes.

Le CSSDM est à la recherche d'un(e) gestionnaire administratif(ve) d'établissement pour l'école des métiers de l'équipement motorisé de Montréal afin de pourvoir un poste régulier à temps plein, et ainsi contribuer activement à la réussite de TOUS ses élèves.

Vous êtes un leader engagé, audacieux et bienveillant, prêt à faire une réelle différence dans la mission éducative du CSSDM ? Rejoignez notre organisation et devenez cadre au sein du plus grand centre de services scolaire du Québec !

Rôle et responsabilités

Sous la responsabilité de la Direction du centre, l'emploi de gestionnaire administratif d'établissement comporte la responsabilité de la gestion des activités techniques et administratives reliées aux ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles d'un établissement. L'emploi consiste à assumer, à l'intérieur de son champ de compétences et de sa délégation de pouvoir et sous la responsabilité de la direction, un rôle-conseil auprès de l'ensemble du personnel de l'établissement pour favoriser la gestion optimale de ces ressources et répondre à toute question relative à son champ d'intervention. Cet emploi comporte l'exercice de fonctions de gestion telles que la planification organisationnelle, l'organisation du travail, le contrôle et l'évaluation.

Principales attributions

1. Participer à l'élaboration des prévisions budgétaires et du plan de l'effectif de l'école et surveiller l'utilisation des fonds conformément au budget approuvé, à la politique budgétaire et à l'évolution du nombre d'ETP sanctionnés; concilier le rapport budgétaire fourni par le Service des technologies de l'information avec les dépenses du centre.
2. Participer au Comité de gestion de l'école, recueillir les informations et les analyser dans le but d'y présenter les états financiers.
3. Collaborer à la gestion et au contrôle des ressources matérielles de l'école et de ses annexes.
4. Élaborer et contrôler l'application de procédés relatifs aux réquisitions internes, aux dépôts bancaires, aux achats extérieurs et à l'inventaire de matériel tant du point de vue quantitatif que qualitatif.
5. Élaborer et contrôler l'application des procédés relatifs à l'offre de formation, aux tâches reliées à l'organisation scolaire de l'école et de ses annexes et des horaires en lien avec les règles budgétaires.
6. Superviser l'utilisation du système d'inventaire de tout le matériel du centre.
7. Superviser le service d'impression du centre, l'intendance et l'entretien ménager.
8. Superviser les opérations liées aux services alimentaires (cafétéria décentralisée).
9. Diriger, coordonner et contrôler le personnel sous son autorité, participer à sa sélection, à sa formation et à son évaluation.
10. Collaborer à la gestion des espaces locatifs et à l'élaboration ou à l'application des protocoles d'entente.
11. Collaborer avec les différents services du CSSDM.
12. Assumer toutes autres responsabilités compatibles à sa fonction que peut lui confier son supérieur immédiat.

Le CSSDM est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine, consulter la [carte des territoires](#).

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le quotidien de nos employés? Lisez les [témoignages de nos ambassadeurs](#)!

Qualifications requises

- Diplôme universitaire de 1^{er} cycle sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans, dans un champ de spécialisation approprié, notamment en administration, finances ou comptabilité;
- Trois (3) années d'expérience pertinente.

* Veuillez noter que pour les diplômes obtenus à l'étranger, afin de valider adéquatement les qualifications requises, l'[évaluation comparative de vos études effectuées hors Québec](#) est impérative et doit être obtenue au moment de postuler. Celle-ci est délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

*Par souci de confidentialité, il est important de caviarder les informations personnelles apparaissant sur vos documents de candidature, telles que le code permanent, la date de naissance, etc. Veuillez-vous assurer de laisser les informations nominatives, ainsi que les informations de réussite scolaire visibles.

Atout

Détenir une expérience dans un centre de services scolaire.

Compétences recherchées

- Sens de l'organisation, de la planification et de la gestion des priorités;
- Habiléts en relations interpersonnelles et en communication;
- Être orienté vers le travail d'équipe et avoir une approche axée sur le client;
- Aptitudes à la résolution de problèmes et orientation vers la recherche de solutions;
- Expérience en gestion de personnel et gestion de budget;
- Connaissances des outils de bureautiques.

Rémunération

Salaire annuel entre **81 516\$ et 108 684 \$** (classe 05) selon votre scolarité et vos expériences de travail.

Les attestations d'expérience pertinentes à la fonction doivent être déposées au plus tard 30 jours suivant l'entrée en fonction pour que l'ajustement salarial soit rétroactif. Ces attestations doivent comporter les informations suivantes : fonction exercée, date de début et date de fin, nombre d'heures travaillées, nom de l'employeur, adresse et signature de ce dernier. Les attestations d'expérience seront analysées par le Bureau de la dotation.

Être cadre au CSSDM, c'est avoir des conditions d'emploi* qui font toute une différence, notamment :

L'accès à un programme d'insertion professionnelle pour les nouveaux cadres, un accompagnement via des formations et du codéveloppement, un régime d'assurances collectives, un fonds de pension à prestations déterminées, six à sept semaines de vacances par année et un congé durant le temps des fêtes, une possibilité de travailler en mode hybride, l'opportunité de faire partie d'une association de cadres scolaires, et bien d'autres avantages qui sauront vous convaincre de vous joindre au plus grand centre de services scolaire du Québec.

*Certaines conditions s'appliquent.

Autres informations

- Processus de sélection : entrevue de sélection et test écrit en lien avec les fonctions principales du poste
- Date d'entrée en fonction : dès que possible

Pour postuler

- [Cliquez ici](#) pour déposer votre candidature et contribuer à la mission éducative du plus grand centre de services scolaire au Québec.
- Date limite pour postuler : 14 janvier 2026 à 23h59



Le CSSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, veuillez noter que l'équipe du recrutement ne communiquera qu'avec les personnes présélectionnées pour la suite du processus, et ce, en fonction des besoins que présente le CSSDM.

Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel du CSSDM est soumis à la [Loi sur la laïcité de l'État](#) (la « LLÉ ») ainsi que depuis le 30 octobre 2025 à la [Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives](#) (la « LRL »). La LLÉ et la LRL prévoient notamment que le CSSDM respecte la laïcité de l'état et ses principes, incluant la séparation de l'état et des religions, la neutralité religieuse de l'État, l'égalité de tous les citoyens et citoyennes, dont l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que la liberté de conscience et la liberté de religion.

La LRL prévoit, entre autres choses, l'interdiction du port d'un signe religieux à tout membre du personnel du centre de services scolaire qui se trouve sur les lieux mis à la disposition d'une école ou d'un centre ou est en présence d'un élève. L'interdiction s'applique au personnel embauché après le 19 mars 2025 ou ayant changé de fonction après cette date.

Ces lois prévoient également l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSDM d'exercer ses fonctions à visage découvert.

De plus, la LRL a également pour objet de promouvoir, notamment dans le cadre des services éducatifs, la qualité du français, seule langue commune de la nation québécoise, au sein du système scolaire public afin de permettre l'adhésion et la contribution de tous à la culture distinctive de cette nation.